

LIVRET D'ACCUEIL

Nous vous souhaitons la bienvenue !



Siège social : 4 Route des Diligences, Les Pédouzes - 14370 Moulton-Chicheboville

Téléphone : **07.85.17.73.05**

Courriel : contact@ecole-reflexologie.fr

Site internet : www.ecole-reflexologie.fr

Année 2025-2026

Ce livret d'accueil regroupe toutes les informations sur notre école et votre présence au sein de nos formations.
L'équipe pédagogique est disponible pour répondre à toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Page 1 sur 18



SOMMAIRE

INTRODUCTION – Accueil du stagiaire	3
CHAPITRE I – Présentation de l’Organisme de formation	4
L’Ecole de Réflexologie Occidentale	4
L’histoire de l’école.....	4
Coordonnées de l’école	4
Domaines de compétences	4
Indicateurs de performance	5
Organigramme fonctionnel.....	5
Fondatrice et responsable de formation	6
Claire Richard – Fondatrice / Aujourd’hui à la retraite	6
Benjamin Rougeaux – Responsable de formation	7
L’équipe pédagogique.....	7
Johanna Castel.....	7
Nicole Basnier	8
Marie-Laure Bunel	8
Nos offres de formation.....	8
Nos dates de formation	8
Modalité d’inscription :	8
Encadrement personnalisé et de qualité :.....	9
Modalités pédagogiques :	9
CHAPITRE II – Vie pratique du stagiaire.....	9
A. Horaires	9
a. Horaires de formation	9
b. Horaires de travail de l’équipe.....	9
B. Restauration et Planning	10
CHAPITRE III – Démarche et Méthodes pédagogiques de formation.....	10
A. Modalités, Méthodes et Moyens pédagogiques	10
B. Remise de documentation et de supports écrits.....	11
C. Profil des intervenants.....	11
D. Contrôle des connaissances, Appréciation et Evaluation de la satisfaction	12
E. Accessibilité des salles de formation	12
F. Equipement des salles de formation	13
CHAPITRE IV –Frais de formation et modalités de résiliation.....	14
A. Frais de formation	14
B. Résiliation d’une formation en cours.....	14
CHAPITRE V – Consignes et règlement intérieur	14
A. Conseils en cas d’incendie	14
B. Règlement intérieur.....	15



INTRODUCTION – Accueil du stagiaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre organisme de formation, l'École de Réflexologie Occidentale selon Claire Richard. Notre établissement et l'ensemble de notre équipe pédagogique a à cœur de vous proposer un accompagnement de qualité et personnalisé pour que votre formation se réalise dans les meilleures conditions.

Nos formations ont été construites et seront réalisées dans le respect de nos valeurs :

- La Bienveillance
- L'Écoute
- Le Partage
- La Non-Concurrence

L'équipe pédagogique veillera tout au long de votre formation :

- Garantir la qualité des processus de formation en respectant le référentiel QUALIOP1
- Garantir la qualité du contenu de formation
- Être à l'écoute de nos stagiaires et veiller à l'amélioration de la satisfaction et des performances
- Adapter le rythme en fonction de chaque stagiaire

L'équipe s'engage à tout mettre en œuvre pour :

- Vous assurer du matériel et du contenu adaptés à votre formation
- Vous accompagner dans la réussite en réalisant des évaluations progressives
- Que nos stagiaires soient satisfaits
- Assurer une amélioration continue et corrective pour chaque observation du stagiaire

Chaque stagiaire sera considéré comme une personne unique et nous nous adapterons pour vous accompagner à réaliser votre souhait d'apprendre la réflexologie.

Si vous ressentez le besoin de partager vos doutes ou interrogations, notre équipe est disponible tout au long de votre formation pour y répondre et partager notre expérience.



Page 3 sur 18



CHAPITRE I – Présentation de l'Organisme de formation

L'École de Réflexologie Occidentale

L'histoire de l'école

Depuis 2012, Claire a mis en place des formations en réflexologie plantaire. La méthode mise en place est personnelle même si, bien sûr, elle est influencée par les différentes techniques qui existent dans le monde. Claire l'enseigne dans la bonne humeur et avec le plaisir de faire découvrir cette pratique afin qu'elle soit à la disposition du plus grand nombre d'entre nous. Entre 2012 et 2022, Claire a ainsi formé 201 élèves à la Réflexologie Occidentale venant de divers horizons et différentes régions de France.



En 2022, Claire et son neveu Benjamin se lancent dans la création et l'ouverture de l'École de Réflexologie Occidentale pour permettre à tous de découvrir la Réflexologie et de se former. L'École devient également un lieu de repère pour les élèves de Claire formés depuis 2012 et pour tous les réflexologues qui souhaitent échanger, se former ou transmettre dans la bienveillance. Nous nous sommes entourés d'élèves formés récemment pour vous assurer un enseignement et un suivi personnalisé et de qualité.

L'École perpétue donc l'aventure commencée en 2012 et profite ainsi d'un réseau d'élèves pour partager et échanger. En réalisant votre formation au sein de l'école, nous vous proposons de rejoindre ce réseau et permettre à la réflexologie de rayonner autour de vous.

Coordonnées de l'école

Siège Social : École de Réflexologie Occidentale,
4 Route des Diligences, Les Pédouzes
14370 MOULT-CHICHEBOVILLE

Code APE : 8559A – Formation pour adultes

Site internet : www.ecole-reflexologie.fr

E-mail : contact@ecole-reflexologie.fr

Téléphone : 07.85.17.73.05

Président : Benjamin Rougeaux

Numéro de SIRET : **909 680 068 00022**

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 14 03676 14 auprès du préfet de région de Normandie »

Domaines de compétences

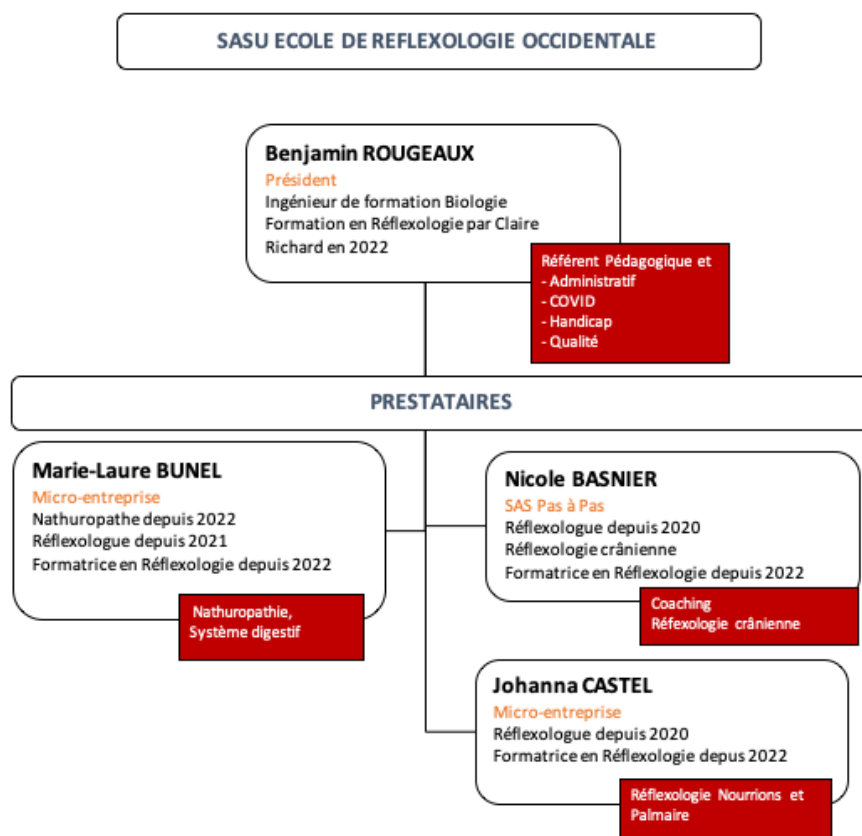
Réflexologie plantaire, palmaire, adaptée aux nourrissons – Réflexologie crânienne – Coaching adapté à la réflexologie – Qualité – Organisation du travail d'équipe – Handicap – Accompagnement éducatif – Reconversion professionnelle – Douleur – Gestes et postures – Médiations et approches corporelles – Communication – Diététique



Indicateurs de performance (mise à jour : 10 Mars 2025)

Année de début de formation	Réflexologie plantaire – Formation complète 32* jours <i>*Depuis Septembre 2024 (25 jours avant)</i>			Réflexologie Crânio-Faciale – 5 jours		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Nombre de stagiaires retenus	12	23	21	0	22	13
Taux de satisfaction D'après questionnaires de satisfaction	95%	98%	100%		96%	100%
Taux de réussite Rapport entre le nombre de personne obtenant leur formation et le nombre de candidats retenus	100%	100%	100%		100%	90%
Taux d'assiduité Rapport entre le nombre de stagiaires assidus (présent chaque jour) et le nombre de candidats retenus	100%	100%	100%		100%	100%
Taux de présence Rapport entre le nombre de stagiaires présents et le nombre de candidats retenus	100%	100%	94%		100%	100%
Taux d'abandon Rapport entre le nombre de stagiaires inscrit en début de formation et en fin de formation	0%	0%	0%		0%	0%

Organigramme fonctionnel



Fondatrice



Claire Richard – Fondatrice / Aujourd’hui à la retraite Qui suis-je ?

Lorsque j’avais 16 ans je ne savais quelle direction prendre pour ma vie professionnelle.

Enfant, j’aimais jouer à l’infirmière et plus tard, avec mes amies, nous rêvions ensemble de voyages humanitaires. En ce sens, je souhaitais m’orienter vers le « para-médical » mais j’ai suivi un cursus normal jusqu’à mes 18 ans. Puis, après différents emplois, il y a eu un jour où je suis entrée, par le jeu du hasard de la vie, dans un organisme HLM. Rien à voir avec mes rêves... En 2007, je décide de démissionner de mon poste de cadre que j’occupe au sein de l’organisme et je commence à suivre la formation de l’Institut International de Réflexologie, méthode Ingham. Dès mon retour de formation je donne des séances à ma famille et mes amis. Et une fois mon certificat en poche, je m’installe dans une pièce de la maison qui semble m’attendre.

Mon cabinet

J’ai pratiqué le métier de réflexologue à mon domicile entre 2008 et 2022. Chaque matin j’ai la joie de commencer mes journées dans le calme et la sérénité. J’ai complété mes compétences depuis ma formation à l’Institut International de Réflexologie en suivant :

- Approche Énergétique Globale du Corps en 2010 avec Ylan Sidibé
- Décodage de l’empreinte du pied en 2009 avec Michel Charruyer
- Réflexologie et médecine chinoise avec Mireille Meunier 2013 et Jean Michel Bosché de 2011 à 2018
- Numérologie karmique en 2014 avec Françoise Delavault
- Psychogénéalogie en 2019 avec Françoise Delavault.

Certification reconnue par l’état Français : Réflexologue, titre enregistré au RNCP, reconnu par l’état au niveau II-code NSF : 330t. Enregistré par arrêté du 7 avril 2017 au JO de la République Française.





Benjamin Rougeaux – Président & Responsable de formation Qui suis-je ?

Je m'appelle Benjamin Rougeaux et je suis actuellement Ingénieur pour un grand groupe dans l'Agroalimentaire. Depuis mon plus jeune âge, je suis passionné et à l'écoute de l'environnement dans lequel nous vivons c'est ainsi que j'ai décidé de réaliser des études supérieures en Biologie. J'ai été l'un des premiers cobayes de Claire lorsqu'elle a débuté son activité en 2008 et elle a su soulager de nombreux maux. Je suis convaincu des bienfaits et des possibilités qu'offre la Réflexologie.

Formé aux côtés de Claire en 2022, nous avons décidé de perpétuer ces formations dans une structure pour qu'elles soient reconnues des syndicats afin que toute personne puisse bénéficier d'un encadrement de qualité pour apprendre cette pratique. Cette structure permettra de faire rayonner la réflexologie et sera un repère, un lieu d'échange pour tous les élèves.

Mon rôle ?

En tant que Président et responsable de formation au sein de l'École de Réflexologie Occidentale, mon rôle sera de répondre à vos questions, de vous accompagner dans l'ensemble des démarches pour que votre expérience au sein de notre École soit agréable et se fasse à votre rythme. Je vous transmettrai avec plaisir les connaissances sur les pathologies, la physiologie et l'anatomie des systèmes au cours de votre formation. J'ai acquis ces connaissances au cours de 6 années d'études supérieures notamment en Biologie.

Si vous avez des questions, je prendrais le temps de répondre au téléphone ou aux emails envoyés à l'École.

J'ai hâte de vous rencontrer et de vous accompagner dans votre projet.

L'équipe pédagogique

Johanna Castel

Formatrice - formée en 2020 par Claire

Je m'appelle Johanna Castel et je suis installée comme réflexologue à Carpiquet depuis septembre 2021. J'ai suivi la formation plantaire pendant ma grossesse et j'ai validé ma formation avec Claire fin 2020. Je pratique aujourd'hui la réflexologie plantaire, mais aussi la réflexologie palmaire, une autre approche qui me plaît également. Devenue maman et réflexologue en même temps, j'apprécie tout particulièrement travailler avec le public des petits. Je vous accompagnerai également lors des ateliers en réflexologie palmaire et appliquée aux nourrissons.



Nicole Basnier

Formatrice - formée en 2020 par Claire

J'habite à Subles près de Bayeux où j'exerce la réflexologie depuis 1 an. Suite à ma formation en réflexologie encadrée par Claire en décembre 2020 et forte de mon expérience de directrice de magasin où j'ai formé et coaché des équipes, je m'engage dans cette aventure comme formatrice au sein de l'école. Mon objectif est de m'épanouir aussi en aidant les futurs élèves dans leur nouvelle activité. Je vous accompagnerai également lors des ateliers Coaching, devenir chef d'entreprise à l'occasion de journées dédiées ou de la formation en Réflexologie Crânio-Faciale mise en place en 2023.



Marie-Laure Bunel

Formatrice - formée en 2021 par Claire mais également naturopathe.

J'ai été formée à l'école ANINDRA à Nantes (école affiliée à la FENA) en tant que naturopathe-iridologue, certifiée en 2020. Puis, formée en réflexologie plantaire et palmaire par Claire Richard en 2021. Je suis actuellement installée au centre pluridisciplinaire CHIRYO KOYA à St Vigor le Grand près de Bayeux. Passionnée par la santé au naturel, l'association de la naturopathie et de la réflexologie m'est apparue comme une évidence. Ces deux disciplines sont tout à fait complémentaires. Considérer les personnes dans leur globalité, est la base de la naturopathie et de la réflexologie. J'attache une importance particulière au système digestif, puisque la majorité de nos maux viennent de la bonne santé intestinale.

Apporter une compréhension du fonctionnement de notre corps avec pédagogie, accompagner les personnes dans leurs questionnements de santé, les écouter, les conseiller avec bienveillance sont les buts de mes pratiques, afin de rendre autonomes les personnes sur le chemin de leur bien-être et de leur santé.

Nos offres de formation

Nos dates de formation

Vous retrouverez l'ensemble des informations sur nos formations complètes et initiales sur le site : www.ecole-reflexologie.fr ainsi que nos programmes détaillés téléchargeables. Les inscriptions se font en 2 étapes : le remplissage d'un formulaire d'inscription, disponible directement sur le site internet ou envoyé par email, puis la signature d'un contrat de formation.

Modalité d'inscription :

Le questionnaire d'inscription permet au préalable l'étude de votre candidature et permet aux membres de l'équipe pédagogique de réaliser un premier positionnement avant la formation selon vos connaissances et compétences. Votre projet professionnel est également analysé afin d'assurer une cohérence entre notre formation et vos attentes.



Encadrement personnalisé et de qualité :

L'École de Réflexologie Occidentale s'engage à tout mettre en œuvre pour vous assurer un encadrement de qualité et personnalisé. Pour cela, nous mettons en place une règle de 12 élèves au maximum par groupe avec un encadrement d'une formatrice pour 4 stagiaires. Ainsi, lors des travaux en binômes, une formatrice pourra encadrer 2 binômes et être présente constamment pour répondre à vos questions en temps réel et adapter le rythme en fonction de votre progression.

Modalités pédagogiques :

A chaque début de formation, un cahier de l'élève vous sera remis dans lequel vous retrouverez l'ensemble du contenu de formation ainsi que des planches vierges que vous pourrez personnaliser pour atteindre les objectifs de formation. Vous recevrez également une planche de pied complète afin de faciliter l'apprentissage.

Chaque formation suit une trame qui alterne des sessions théoriques pour comprendre et apprendre l'ensemble des connaissances sur le corps humain, et des séances pratiques de travail en binômes pour vous entraîner et assimiler l'ensemble des gestes en tant que Réflexologue, mais également en tant que Client.

A la fin de chaque module de 3 jours, une évaluation est réalisée afin de vérifier l'acquisition des connaissances vu leur du module.

CHAPITRE II – Vie pratique du stagiaire

A. Horaires

a. Horaires de formation

Les horaires des formations sont habituellement celles-ci : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 30.

Cette programmation peut être modifiée selon les disponibilités des participants après en avoir informé le formateur référent et en accord avec l'ensemble du groupe.

Vous serez reçu à l'accueil du centre et accompagné dans la salle de formation.

b. Horaires de travail de l'équipe

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30	8h30 – 12h30
Après-midi	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30	13h30 – 17h30

Pour toute demande, vous pouvez contacter au **07.85.17.73.05** ou par mail : contact@ecole-reflexologie.fr



B. Restauration et Planning

Les horaires de la formation établis en accord avec le formateur référent et/ou l'ensemble du groupe. Votre planning établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distanciel.

La formation est prévue sur une durée journalière de **8 heures** entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause : Une pause de 20 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner : L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les stagiaires suivant l'avancée de la formation.

L'École de Reflexologie Occidentale met à disposition sur les lieux de formation, un micro-ondes pour réchauffer les plats et un réfrigérateur pour conserver les plats des élèves. Des boulangeries sont également présentes dans le village. Mais l'École de Reflexologie ne dispose pas de restauration et demande que chaque élève soit autonome.

CHAPITRE III – Démarche et Méthodes pédagogiques de formation

A. Modalités, Méthodes et Moyens pédagogiques

L'École de Reflexologie Occidentale est un organisme de formation spécialisé dans les formations relatives à la Reflexologie. Elle appuie son modèle pédagogique sur sa volonté de rendre les participants « **acteurs de leur formation** ».

L'expertise du formateur tant pédagogique sur la thématique, permet d'optimiser le temps de formation en organisant une succession de **séquences pédagogiques diversifiées** :

- **Un recueil des attentes** des participants en amont de la formation puis en début de formation pour permettre, tout en posant une dynamique de groupe, d'adapter la formation aux souhaits des stagiaires (dans la limite du programme pré établi)
- **L'expression ou la mise en pratique** par les professionnels qu'elle soit individuelle ou collective au service d'un objectif d'acquisition ou de consolidations de compétences
- **Des apports du formateur** par la théorie, la démonstration ou le questionnement en préalable ou en synthèse de travaux individuels ou collectifs
- **Des temps de recherche de transfert** des connaissances, savoir-faire (théoriques ou pratiques) et savoir agir pour en faciliter le réinvestissement
- **Un temps d'expression** en fin de journée sur le vécu individuel : le formateur invite les participants à s'exprimer sur les points abordés, le déroulement et les éventuels souhaits d'amélioration. Il s'attache à vérifier l'adéquation avec les attentes exprimées en début de formation.



- **Un temps d'entraînement individuel** en dehors des séquences est demandé à chaque stagiaire pour s'entraîner et acquérir les connaissances vues lors du précédent module.
- **Un temps d'expression sur le vécu individuel** de ces entraînements lors de la première journée du module suivant est alors instauré pour que chaque stagiaire partage son expérience, ses difficultés et qu'un échange s'établisse entre les stagiaires et les formatrices.

Exposés et projection de documents établis sur fichier informatique Power Point et cahier de l'élève imprimé comprenant notamment :

- La présentation de la réflexologie, historique, localisation des principales plages réflexes du corps, descriptions des effets réflexes, etc.
- L'apport théorique de la réflexologie,
- Des notions d'anatomie ainsi que les éléments mentionnés dans la rubrique « contenu »

Pratique de la réflexologie des pieds et des mains, en fournissant à chaque stagiaire un document pédagogique comportant le descriptif des méthodes utilisées ainsi que des cartographies détaillées des plages réflexes concernées et, une fiche type client.

Chaque stagiaire sera impliqué dans **la pratique du donner et recevoir**. De ce fait, nous invitons les stagiaires à se munir d'une tenue souple, ainsi que de 2 grandes et une petite serviette et de prévoir une bonne hygiène des pieds (lavés et ongles coupés).

B. Remise de documentation et de supports écrits

Les séquences pédagogiques s'articulent et s'appuient sur des supports variés (cahier de l'élève, images, livres, planches), une documentation élaborée par l'équipe pédagogique en amont de la formation en fonction thème, des caractéristiques des individus à former et de leur contexte d'intervention. Dans le cadre de son système qualité, l'ECOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE s'assure que les documents utilisés par les formateurs sont mis à jour et adaptés au public concerné.

L'accompagnement pédagogique des formateurs

L'ECOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE est engagée dans une véritable démarche d'accompagnement de ses formateurs :

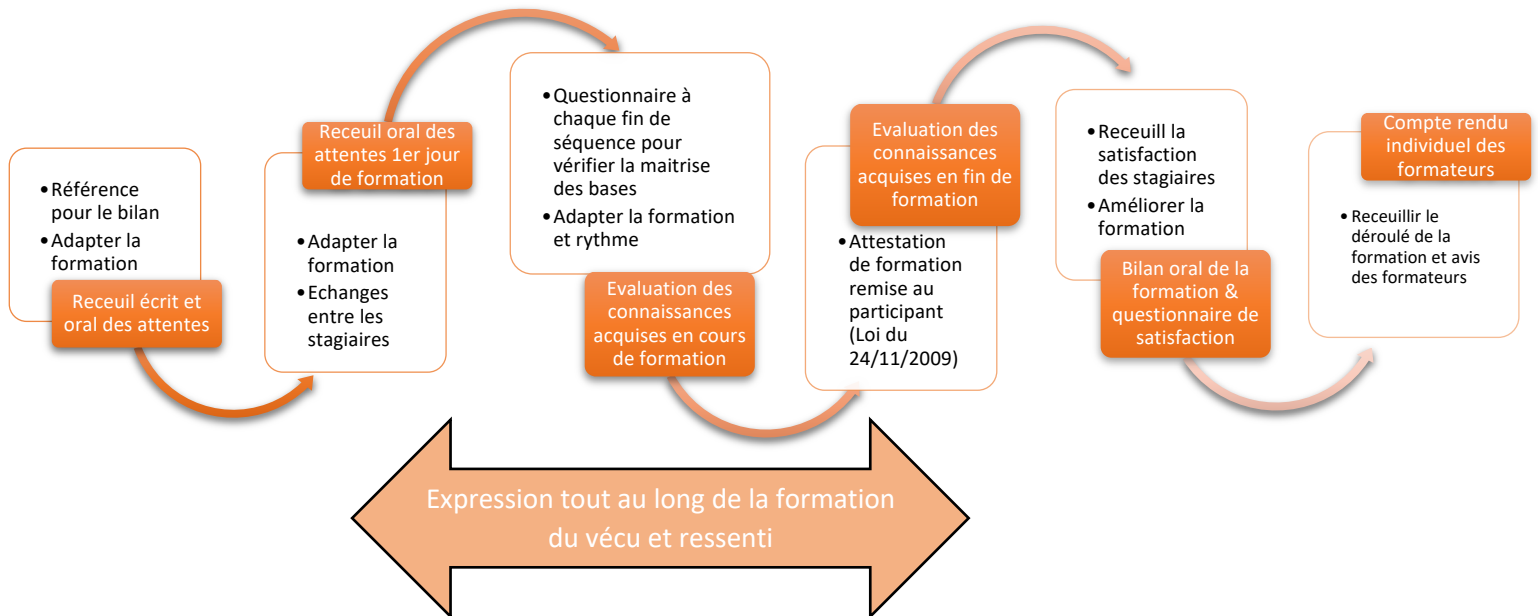
- **Un plan de développement** est proposé chaque année : plan de formation, séminaire annuel
- **Un accompagnement qualité** est proposé aux formateurs, réalisé par le Référent QUALITE et HANDICAP ainsi que le Référent Pédagogique.

C. Profil des intervenants

Réflexologues formés par Claire Richard, actuellement en activité à leur compte. Les réflexologues ont des spécialisations différentes afin d'enrichir le parcours de formation pour répondre à diverses questions.



D. Contrôle des connaissances, Appréciation et Évaluation de la satisfaction



E. Accessibilité des salles de formation

La formation en présentiel se déroule dans des salles louées auprès d'un prestataire de location de salles.



Ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation.

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre planning de formation.



F. Équipement des salles de formation



La salle de formation, d'une superficie de 50m², est louée. Elle dispose d'un éclairage naturel, d'un volume validé par le président et du confort nécessaire aux bonnes conditions de formation.

L'École de Réflexologie Occidentale dispose et fournis à ses formateurs et ses partenaires l'ensemble des équipe adaptés et nécessaire au bon déroulement de la session de formation pour favoriser l'apprentissage des compétences : chaises relax, tabourets, plaids, coussins, talc, paperboard, matériels multimédias et écran tactile pour projeter du contenu pédagogique et permettant une animation collaborative...



La salle de la formation et ses équipements tiennent compte préalablement à l'accessibilité et au confort de la personne en situation de handicap.

La salle est répartie en deux zones distinctes :

- Zone de tables pour la théorie, la prise de notes et les évaluations écrites
- Zone de fauteuil relax pour la pratique et l'encadrement personnalisé en cercle pour permettre aux formatrices d'être au plus proche des stagiaires et laisser les pratiquants s'entraider et regarder les gestes de chacun.



Nous vous souhaitons une très bonne formation !



CHAPITRE IV –Frais de formation et modalités de résiliation

A. Frais de formation

Les frais de formation sont échelonnés sur la durée de la formation (exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI).

Le règlement par chèque est accepté.

B. Résiliation d'une formation en cours

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative du stagiaire, **L'ÉCOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE** conserve les sommes dues pour la totalité du cycle en cours. En cas de force majeure reconnue, la formation est résiliée et seules les prestations effectivement dispensées sont dues par le stagiaire au prorata temporis. En cas de cessation de la formation du fait du **L'ÉCOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE** pour un motif de force majeure, si un aménagement n'est pas possible pour la poursuite de la formation, le stagiaire sera remboursé au prorata temporis des prestations effectuées. L'École se réserve le droit de résilier une formation en cours sans avoir à en justifier le motif. Dans ce cas, l'intégralité du coût pédagogique sera remboursée. Dans le cas où l'École était amené à devoir résilier un contrat de formation pour un motif justifié, seules les sommes des stages non effectués seraient remboursées

CHAPITRE V – Consignes et règlement intérieur

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité en vigueur et les consignes données par le formateur. Des règles de sécurité et de vie nécessaires au bon déroulement des formations sont précisées dans le règlement intérieur à la fin de ce document. En cas de difficultés, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre formateur ou d'un référent.

A. Conseils en cas d'incendie

Nous rappelons que depuis le 1er février 2007, conformément à la législation (décret n° 2006-1386 du 15/11/06), fumer est interdit à l'intérieur de l'établissement.

En cas d'incendie, gardez votre calme et prévenez immédiatement les personnels présents. Fermez les portes et les fenêtres pour éviter les appels d'air.

En cas d'évacuation, suivez bien les consignes données par le référent de l'établissement et les sapeurs-pompiers.

N'empruntez pas les ascenseurs et éloignez-vous des portes se trouvant dans les couloirs.



Règlement Intérieur



Siège Social : 4 Route des Diligences, Les Pédouzes – 14370 MOULT-CHICHEBOVILLE

Téléphone : **07.85.17.73.05** / Courriel : contact@ecole-reflexologie.fr

Code APE : 8559A Formation continue d'adultes

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 14 03676 14 auprès du préfet de région de Normandie »

Version : 2

Dernière révision : Mars 2025



Règlement intérieur

Préambule – L'ÉCOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le secteur de la réflexologie.

Numéro de déclaration d'activité 28 14 03676 14 auprès du préfet de la région de Normandie (Rouen).

Siège social : 4 Route des Diligences, 14370 MOULT

SAS au capital de 1.000 € / n°909680068.RCS de Caen / Code APE 85589A.

/ SIRET : 909 680 068 00022

- Tél. 07.85.17.73.05
- Mail : contact@ecole-reflexologie.fr
- Site internet : www.ecole-reflexologie.fr

L'École de Réflexologie Occidentale conçoit, élabore et dispense des formations individuelles sur l'ensemble du territoire national. Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées par l'École de Réflexologie Occidentale dans le but d'en permettre le bon fonctionnement. Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de l'École de Réflexologie Occidentale.

- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **Formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

- **Formation présentielle** : formation réalisée en salle

- **Formation distancielle** : formation réalisée en classe virtuelle sur une plateforme web dédiée

- **Organisme de formation** : École de Réflexologie Occidentale.

- **Président** : le président de l'organisme de formation, Claire Richard.

■ Dispositions générales

Article 1 – Objet

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

- de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de l'organisme de formation

- de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

- de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19

■ Champ d'application Article 2 - Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par l'École de Réflexologie Occidentale et ce, pour toute la durée de la formation suivie, qu'elle soit organisée dans un cadre intra-entreprise ou individuelle, en présentiel ou en distanciel.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par l'organisme de formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieux de la formation

Quel que soit le lieu de la formation y compris dans des locaux mis à disposition par le client s'appliquent conjointement :

- le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation
- le présent Règlement intérieur.

■ Hygiène et sécurité Article 4 - Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente. Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier

règlement.

Article 5 - Interdiction de fumer et de vapoter,

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux de l'établissement.

Article 6 – Boissons alcoolisées

il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 7 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au Formateur présent.

Article 8 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

■ Discipline

Article 9 - Horaires des formations

Les horaires de stage en présentiel ou en distanciel (classe virtuelle) sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le planning à la formation.

- en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation ainsi que l'employeur.

Article 10 – Assiduité à la formation

Les stagiaires ont obligation de signer la feuille d'émargement par demi-journée de formation (matin + après-midi) qu'elle soit sous format papier ou dématérialisée.

Article 11 - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter sur le lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Article 12 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage sur les panneaux prévus à cet effet.

Article 13 - Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 14 - Documentation pédagogique

Les contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'École de Réflexologie Occidentale pour assurer les formations ou remis aux stagiaires sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le client et le stagiaire s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Article 15 – Confidentialité

L'École de Réflexologie Occidentale, le client et le stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la formation.



Article 16 - Vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 17 – Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le président de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation

ou à en mettre en cause la continuité.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

■ Publicité

Article 18 – Information

Le présent règlement intérieur contenu dans le Livret d'accueil Stagiaire est remis à chaque stagiaire avec son planning.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans les locaux de l'organisme de formation.

Le règlement intérieur ainsi que le Livret stagiaire sont également disponibles sur le site de l'organisme de formation www.ecole-reflexologie.fr

VOS CONTACTS



Contactez-nous



Rendez-vous sur

www.ecole-reflexologie.fr



Pour nous faire parvenir vos documents papier

Pour :

- Votre futur projet formation
- Un besoin administratif ou de suivi de formation
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Tel : 07.85.17.73.05

contact@ecole-reflexologie.fr

Pour :

- Trouver rapidement une formation
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes
- S'inscrire
- Demander un devis pour une formation individuelle ou intraentreprise en présentiel
- S'informer sur l'actualité de l'Ecole de Réflexologie Occidentale
- Poser une question ou demander un renseignement

Adresse

École de Réflexologie Occidentale

4 Route des Diligences, Les Pédouzes

14730 MOULT-CHICHEBOVILLE



CERTIFICAT B04663

ICPF atteste que

ECOLE DE REFLEXOLOGIE OCCIDENTALE

NDA 28140367614 - SIREN 909680068

4 Route des diligences 14370 Moul-Chicheboville FR,

est certifié



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L.6313-1 - 1°)

Valide du 24/06/2022 au 23/06/2025 - Première émission le 24/06/2022

François GALINOU
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "FG", written over a white background.



Programme de certification

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019, Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019, Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national, Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle, Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualifié et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs, Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance, Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.

Accréditation N° 5-0616, portée disponible sur www.cofrac.fr

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org



SASU Ecole de Réflexologie Occidentale | Numéro de SIRET : 909 680 068 00022 | « Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28

14 03676 14 auprès du préfet de région de Normandie » |

contact@ecole-reflexologie.fr | 07.85.17.73.05 | www.ecole-reflexologie.fr

